

MUNGONGO



Bimensuel 15 novembre 2009

N°8 200 FC

Mieux vaut doter sa femme vivante que morte

Lorsqu'une fille, qui vivait avec son compagnon sans être mariée, meurt, sa famille réclame parfois la dot et même des pénalités. L'homme perd alors tout, sa femme et son équilibre psychologique. En cause, les unions libres qui n'ont pas reçu l'accord des familles et les dots trop élevées qui freinent les mariages.

Le 9 octobre sur la 13^{ème} avenue Tshopo, le corps d'une jeune femme traîne dans la cour de la parcelle de la famille du veuf. Sa belle-famille l'oblige à verser la totalité de la dot plus des pénalités avant l'inhumation. Elle a vécu trois ans avec lui sans que son compagnon ne verse la dot. «5 000 \$ de dédommagement, 1 500 \$ de dot, 12

leurs femmes coutumièrement. Pour leur belle famille, non seulement l'homme a abusé de leur fille mais les a humiliés en vivant avec elle sans verser la moindre dot. Certains cas se terminent en justice.

«Tukule mbele»

Pourtant, de plus en plus de jeunes garçons et filles cohabitent sans avoir

engrossée. Une année plus tard, elle est décédée. Nous avons exigé le double des biens prévus pour la dot avant l'enterrement», témoigne Gaston Alali, aîné de la défunte. Mais le jeune garçon n'avait pas de moyens et a eu la vie sauve grâce à l'intervention de la police.

Souvent les familles hésitent à séparer ou à être très exigeants envers ces couples en train de fonder un foyer. Certains d'ailleurs régularisent leur union. Certaines coutumes acceptent que la fille cohabite d'abord avec l'homme et que la dot suive.



Crédit photo : photo Mungongo

Le consentement des familles indispensable

Mais la fille ne bénéficie pas alors du respect de sa belle famille, le garçon vit dans la peur d'être attaqué par la famille de sa femme et les enfants font l'objet de dispute entre les deux familles en cas du décès d'un conjoint.

Le mariage, c'est le consentement de deux conjoints, mais avec l'approbation des parents selon la coutume. Lorsque des problèmes surgissent à la mort de la fille, c'est souvent parce que cette union n'avait pas été approuvée par les familles. Quoiqu'il en soit, le juge Basila, du tribunal de paix de Makiso conseille aux deux familles de traiter le conflit survenant d'une union libre avec honnêteté sans imposition ni intimidation.

Pour se marier traditionnellement, l'homme doit verser la dot en totalité ou en partie. Le mariage peut ensuite être enregistré devant l'officier de l'état civil. Ceci pour qu'il soit protégé par la loi et l'union opposable à tous. Une femme mariée légalement a accès au patrimoine de son mari et le mari ne peut se voir imposer une indemnité de décès. L'article 545 du code de la famille interdit le paiement d'une indemnité de décès lors de la mort de l'un des époux. Mais le poids des coutumes reste très fort. «

Cosmas Mungazi

chèvres, une machine à coudre, un vélo, 200 \$ d'indemnité de décès..., m'ont été exigés», témoigne Bongo Mayola, le mari. «C'est une dette de toute ma vie», regrette cet homme à qui on a interdit d'assister aux obsèques de sa compagne. Après conciliation par les hommes de Dieu, la famille du veuf a signé un acte de reconnaissance de dette. L'inhumation a eu lieu enfin vers 17 h.

Pour Mayola, la famille de sa femme avait le droit de réclamer ce qu'elle voulait, mais en tenant compte de ses revenus du fait qu'il a perdu sa femme, ses moyens, voir même l'espoir de remarier. Nombre d'époux subissent de tels traitements pour n'avoir pas marié

versé la dot. Les grossesses précoces mais aussi la surenchère des familles qui exigent des dots toujours plus élevées expliquent cette situation. Couramment appelé «tukule mbele» (consommer d'abord le mariage, la régularisation intervient plus tard), ces unions sont source de nombreux problèmes. Souvent, cette régularisation n'intervient pas et le couple vit sans honorer les familles surtout celle de la femme à qui l'on doit verser la dot selon la coutume et la loi.

C'est lors du décès de la conjointe que se règlent les comptes. «En 2006, ma petite sœur Marie Ifiti, alors élève en cinquième des humanités, a été

A LIRE EN PAGE...

1 Mieux vaut doter sa femme vivante que morte

2 Musiciens, comédiens... qui paye leur travail ?

3 Poules, porcs, maïs, amarantes... remplacent les salaires

4 Les jeunes de l'Equateur, travailleurs courageux

Musiciens, comédiens... qui paye leur travail ?

Faire de la musique ou du théâtre à Kisangani est devenu tellement dur que de nombreux artistes abandonnent ces métiers. Ils n'ont pas de matériel, pas d'aide des autorités et pas d'encouragement du public qui n'estime pas devoir payer leur travail... La culture et l'image de la ville en pâtissent.

Samedi 7 novembre, le concert d'Eligo Fere, un jeune musicien, prévu pour 17 h n'a débuté qu'à 22 h à «L'espace à suivre». Le manque d'amplificateur puissant pour faire porter les sons des instruments loués, en est la raison majeure. L'organisation ne disposait que d'une guitare et d'un synthétiseur.

Les déceptions du public sont fréquentes lors de ces spectacles. Celles des artistes aussi. Le 5 novembre à l'esplanade de la Poste, trois comédiens animent la cérémonie d'inauguration du vol de la compagnie Kenya Airways devant une cinquantaine de personnes. «De 13 h à 17 h, nous avons fait le tour des communes pour annoncer l'arrivée de Kenya Airways. Nous sommes rentrés bredouilles sans notre cachet», se plaint Edjabo Faustin, comédien de la troupe théâtrale Elikya, qui n'avait pas d'engagement formel pour ce travail. Jean Fidèle Lowatilakose, président l'Union des musiciens de Kisangani constate qu'«il n'y a ni instruments ni producteurs pour permettre à l'artiste de mieux s'exprimer. Il vit de la mendicité.»

Responsabilités partagées

Comme la vie quotidienne des artistes est critique et qu'ils ne peuvent se consacrer à plein temps à leur art, les activités artistiques diminuent en ville : le nombre de groupes de théâtre et d'orchestres a sensiblement diminué, on ne voit plus de femmes artistes, constate

Magloire Bolunda du groupe TACCENS (Théâtre des Amazoulou, Centre de recherche d'échange et de montage de spectacle).

Les artistes ont certes leurs fans mais ceux-ci sont incapables ou réticents à payer même une bande. «Les gens aiment bien nos œuvres, mais ne sont pas habitués à acheter les supports. C'est pourquoi nos productions sont gratuites», ajoute Joly Lubamba. Sans encadrement, sans revenu, les artistes s'épuisent, certains abandonnent, d'autres se débrouillent.

Ils agrémentent les activités des hommes politiques et opérateurs économiques, les mariages et fêtes de diplôme... D'autres survivent grâce au partenariat avec les organismes locaux et internationaux qui leur demandent des musiques pour la sensibilisation. «Nous jouons une musique de partenaires qui déterminent eux-mêmes les thèmes», déclare Joly Lubamba, président de l'orchestre Champagnat Musica. «Les artistes cherchent le pain ailleurs que dans le théâtre. Et ils se rabattent sur le théâtre de divertissement en dehors de toute norme au lieu du théâtre éducatif», témoigne Magloire Bolunda.

Difficile aussi de faire des productions de qualité quand l'encadrement et le matériel manquent. La ville ne dispose pas de studio d'enregistrement, de salles des spectacles appropriées à des coûts abordables, d'instruments et de producteurs prêts à financer. «Nous n'avons pas de bandes et de

salle de montage, de matériel de prises de vues et de sons», explique Mutombo Dibwe dit Mukulukulu, artiste comédien. La piraterie nuit aussi gravement à leurs œuvres. Nday Kabamba, animateur culturel à la RTNC fustige la vente des copies par les maisons d'édition quand les artistes arrivent tout de même à mettre quelques cassettes ou cd sur le marché.

Des projets porteurs d'espoir

Depuis 2006 cependant, deux grands projets ont vu le jour. Il s'agit des «studios Kabako», créés par un jeune artiste danseur et chorégraphe Faustin Linyekula, rentré d'Europe, qui veut mettre à la disposition des artistes locaux un studio d'enregistrement et un soutien financier pour la production et la diffusion ; et faciliter des rencontres avec d'autres artistes du Congo, et d'ailleurs. Avec son encadrement, l'artiste rappeur Pansas, a livré un grand concert le 3 octobre dernier devant plus de 4000 spectateurs à l'esplanade de la poste. Il fait aussi des tournées au Rwanda, d'autres artistes ont fait une tournée européenne de spectacles montés à Kisangani. Le groupe TACCENS sur financement du centre Wallonie Bruxelles, a réhabilité la salle de promotion devenue Espace culturel Ngoma pour les productions théâtrales et musicales. Le prix de la location en a été divisé par trois. «

Cosmas Mungazi

ACTUALITÉS

Transport

Dans la nuit du 5 au 6 novembre, second naufrage d'une baleinière sur le fleuve après celui du 11 octobre, ce qui porte à une centaine le nombre de disparus en l'espace d'un mois toujours sur le même tronçon Yanonge-Lotokila. Cette fois-ci, 5 corps ont été repêchés le lendemain du drame, 23 personnes sont portées disparues et on compte 123 rescapés. 83 passagers seulement avaient été enregistrés au service de l'Etat avant l'embarquement.

La surcharge serait ainsi à l'origine du drame ainsi que le trafic nocturne qui vient d'être suspendu par le ministère des Transport et voies de communication.

Politique

Selon Jean Pierre Makakaro, coordonnateur du bureau provincial de la CEI, son institution n'a pas encore été saisie par le cabinet du chef de l'Etat à qui la lettre de démission du vice gouverneur a été adressée. Notification qui devrait se faire 15 jours

après la démission, selon la loi électorale. Pour que sa démission soit entérinée, il faudra attendre la session parlementaire du 15 janvier 2010... Pour l'instant, Joseph Bangakya demeure donc en fonction. Son départ ne causera pas la chute de tout le gouvernement provincial, car il est le seul à avoir été mis en accusation par une trentaine de députés provinciaux.

Etat de droit

10 novembre, suspension du comptable subordonné chargé

de la paie des agents de l'Etat du territoire de Banalia. Le commissaire de district de la Tshopo, Pierre Bakoy, accuse Carlos Bopate de détournement des salaires de certains agents depuis mars 2009. Et aussi d'avoir refusé d'obtempérer à son invitation de le rejoindre à Banalia avec l'argent de la paie du mois de septembre qu'il a retiré il y a deux semaines. Il a demandé au comptable principal de faire diligence pour retirer cet argent des mains de l'incriminé en attendant l'issue des enquêtes.

Poules, porcs, maïs, amarantes... remplacent les salaires

Depuis la faillite de la Société nationale de chemin de fer du Congo, les cheminots sont devenus agriculteurs et éleveurs. Une bonne solution pour faire vivre leur famille alors que la reprise du trafic et du paiement des salaires s'annonce.

Champs de maïs, soja, aubergine, manioc, amarante, dongo dongo, ... ont pris d'assaut la gare et les campements des agents et cadres de la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC). Garages et chambres abritent volailles et porcs ; poules et canards occupent les cours des villas laissées par les colonisateurs belges. Durant la période des guerres de 1998, l'entreprise avait stoppé ses activités. «Nous étions complètement aux arrêts et les hautes herbes avaient envahi la gare. Nous avons obligé tous les agents et cadres à cultiver. C'était pour nous une façon de lutter contre l'insalubrité et pour les ouvriers de gagner leurs vies», explique Emile Utshudi, directeur provincial de la SNCC.

En 2004, les agents se sont regroupés dans l'Unité Agricole des Cheminots de Lubunga, alors forte de 150 membres. Ils ont pu ainsi bénéficier d'aides en semences et outils aratoires de certains organismes. Le centre de brassage et de recyclage des militaires au camp Lukusa venait chaque matin acheter ces légumes, ... Certains agents gagnaient jusqu'à 15 \$ par jour, ajoute Emile Utshudi. «Ces champs nous ont permis de faire face au kwashiorkor qui frappait même les adultes vers les années 2003, quand la société avait fermé ses portes», affirme un autre agent que les labours ont fait mincir.

Cheminots devenus agriculteurs

La modicité des salaires et la réduction sensible du trafic ferroviaire entre Kisangani et Ubundu long de 125 km ont plongé les travailleurs dans le désespoir. «Le salaire n'arrive que deux ou trois fois l'an, comment allons-nous vivre?», s'interroge Wasangu Aloïs Désiré, chef de bureau à la SNCC. Cultiver et élever du petit bétail sont apparus comme une

bonne solution. «Quand mon mari était payé régulièrement, on ne connaissait rien des cultures, maintenant nous vivons des champs de manioc, soja et maïs», déclare, Maman Albertine Kipeleta, rencontrée dans son potager. «Grâce à mes jardins et mon élevage, je paie les études universitaires de mes enfants», témoigne, Frédéric Nakwamassa, chargé de marketing à la SNCC.

Dans chaque ménage de ceux qui étaient appelés les décennies passées des nantis de la commune de Lubunga, on fait de petits jardins et élevages. «J'avais environ trente porcs avant qu'une épidémie ne les ravage. Je vends le porc de trois mois entre 20 et 30 \$ et celui de six mois coûte 40 à 50 \$», témoigne Kamulete Amisi. Loin de se décourager, Il recommence avec deux truies et quelques porcins. Encore une fois l'agriculture a fait ses preuves pour éviter la malnutrition et une misère noire.

En 2008, se trouvant dans la difficulté d'honorer les arriérés accumulés de ses agents, la direction générale de l'entreprise a décidé de leur donner les maisons

de service qu'ils occupaient.

L'espoir renaît

La SNCC comme beaucoup d'autres entreprises publiques est tombée en faillite suite à une mauvaise gestion. Sous la deuxième république, l'Etat utilisait l'argent de l'entreprise pour organiser des fêtes du Parti en laissant ainsi toutes les caisses vides. Aujourd'hui, l'espoir renaît, cette année, les agents ont été payés trois fois jusqu'en septembre. Ils croient en l'avenir et au relèvement de leur entreprise et se battent pour assurer le trafic entre Kisangani et Ubundu. «Nous avons des stocks en carburant et pièces de rechange. Depuis trois semaines, nous fonctionnons sans interruption chaque lundi et mercredi. Il y a un train pour les marchandises et vendredi et dimanche pour le courrier», déclare optimiste le directeur Ushudi. La direction générale depuis Lubumbashi négocie un contrat avec la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, afin de réhabiliter le réseau. «

Daniel Lokulu



Crédit photo : photo Mungongo

Les jeunes de l'Equateur, travailleurs courageux

De plus en plus de jeunes de la province de l'Equateur affluent à Kisangani, à la recherche de petits boulots. Ils ne répugnent à aucun travail pour gagner assez d'argent et rentrer investir chez eux. Un exemple de dynamisme salué par de nombreux Boyomais.

Nous sommes venus à pied depuis les territoires de Bokungu, Boende et Ikela, dans la province de l'Equateur pour chercher du travail ici», déclarent Claude et Dady, deux jeunes vendeurs de jus glacés. Ils sont de plus en plus nombreux les jeunes qui quittent l'Equateur, à environ 600 km, pour venir tenter leur chance à Kisangani. Surnommés «Mongo ou Noko», ils se lancent dans toutes sortes de petits boulots : travaux ménagers, aides dans de petits restaurants, sentinelles, charretiers, barman, tolekistes, vendeurs ambulants, porteurs des marchandises... «Chez nous il faut avoir un vélo ou un capital pour faire le commerce, tandis qu'ici, nous trouvons du travail facilement», explique Claude.

Ils n'ont effectivement pas trop de mal à faire ces petits métiers que des jeunes natifs de Kisangani rechignent à exercer. Par discrétion sans doute, très peu déclinent leurs identités. Ils préfèrent utiliser des sobriquets ou des surnoms.

Cet exode a débuté depuis plus de dix ans. Mais la fin de la guerre et la reprise des activités économiques ont accéléré le phénomène. Aujourd'hui, ces jeunes constituent une communauté visible. Dans différentes communes de la ville, ils vivent en petits groupes organisés en fonction de leurs affinités linguistiques ou territoriales. «Nous sommes contraints de travailler pour éviter le chômage. Nous nous efforçons de réunir une somme d'argent consistante», explique Palais, transporteur de bagage qui passe ses nuits dans un kiosque à côté de l'Institut du bâtiment et des travaux publics, avec cinq de ses frères.

Endurer pour économiser

Leur dynamisme et honnêteté rassurent les habitants. Ils sont en effet rarement accusés de vol. «J'admire leur simplicité et leur courage, leur amour du travail et leur franchise, contrairement à d'autres jeunes de Kisangani qui disparaissent avec nos biens et notre argent», témoigne Philomène M., une patronne. Le matin, ces jeunes débrouillards se répandent dans la ville. Chacun vaque à ses occupations. Le soir, ils se cotisent pour le repas. Ceux qui ne louent pas des studios, dorment dans des boutiques ou dans des salons de coiffure, où ils font en même temps le travail de sentinelle. Leur visibilité est encore plus grande quand ils organisent des feux des camps le soir, dansent et chantent en leur dialecte. Ce qui attire la curiosité des passants qui apprécie cette solidarité entre eux.

Cette vie communautaire leur permet de ne pas trop dépenser et d'économiser pour préparer leur retour. «Ils sont très économes. Ils peuvent accepter de souffrir plutôt que de débloquer leur argent pour se faire soigner», ajoute

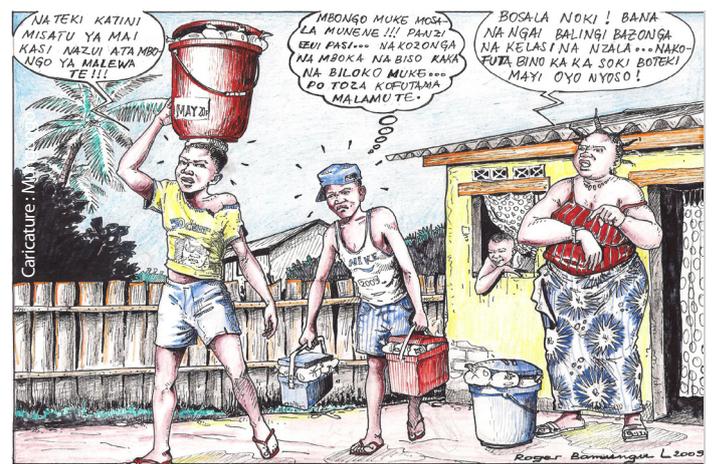
Dido. Au bout d'un temps d'épargne, six mois à une année voire plus, ils rentrent chez eux, sacs remplis de biens sur la tête ou sur le porte-bagages d'un vélo neuf. Certains fondent leur famille sur place et ne rentrent pas.

Dures conditions de travail

Mais c'est au prix de dures conditions de travail qu'ils auront gagné leur vie avant de repartir. «Ils ne signent pas de contrats avec leurs employeurs qu'ils changent trop souvent à cause de mauvais traitements», témoigne un étudiant qui habite dans une famille qui emploie ces jeunes. Injures, réprimandes des patrons et tracasseries policières et administratives sont leur lot quotidien. «C'est dur, mais on a pas le choix», raconte Steward, un diplômé d'Etat de la section littéraire qui fait le ménage en ville et qui voudrait aller tenter sa chance à Kinshasa.

Nombre de ces jeunes ont sacrifié leur scolarité. A Kisangani, le chef de bureau de la Division de la jeunesse, Piana Kamambala, regrette de ne pouvoir les encadrer. «Nous avons des centres de production agricole et animale à Mangobo pour récupérer les jeunes. Bien qu'on ait réduit la durée de la formation de 3 ans à 6 mois, très peu viennent», dit-il. Il souhaite aller vers eux pour les sensibiliser. L'Association des communicateurs pour la défense des droits des enfants et des femmes voudrait, elle, les associer dans des reportages et émissions à l'occasion de la journée des Conventions relatives aux droits de l'enfant le 20 novembre. Aujourd'hui, ils sont exposés au risque des IST et du Sida à cause de la prostitution infantile qui se développe chaque soir aux alentours du marché central. «

Dorcas Mayani



Mungongo Journal école

Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : 243(0) 81 200 63 99

Mail : ernestmukuli2@yahoo.fr

Equipe rédactionnelle : Trésor

Boyongo, Daniel Lokulu, David

Malisi, Dorcas Mayani, Nadia Mi-

desso, Cosmas Mungazi (étudiants

en Sciences de l'Information et de

la Communication/Unikis)

Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

Tél : 243(0) 99 808 78 81

Distribution, marketing, design et

mise en page :

Jimmy Bakelenge

Tél : 243(0) 85 338 93 25

Adresse (provisoire) : 33, Boulevard

Mobutu, Commune Makiso, en

face de l'AFRACO

Mail :

journal_mungongo_kis@yahoo.fr

Supervision et formation

Syfia international

Mail : contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

Impression : Boyoma impression

Dessin : Roger Bamungu

Abonnement annuel (24 numéros)

10 \$, abonnement de soutien 50 \$

minimum .

Points de vente : Bibliothèque

centrale et Cyber café Batam de

l'Unikis, Librairie Saint Paul, Gradi-

Jeunes et Rez de chaussée Congo

Palace.